

Dans son rapport d'enquête sur la réaction exothermique accidentelle survenue au sein du site industriel Chanel situé à Compiègne (60), le BEA-RI émet la recommandation suivante à la société qui produit et commercialise les deux détergents utilisés par l'exploitant : préciser dans les documentations technique et commerciale des deux produits les conditions dans lesquelles ils peuvent être utilisés avec un autre produit de la gamme, les précautions à prendre et les éventuelles conditions dans lesquelles un emballement de réaction est susceptible d'intervenir.

La sécurité est une valeur essentielle et une priorité au sein de notre groupe, et nous considérons chaque retour d'expérience comme une opportunité de faire progresser la sécurité pour l'utilisation de nos produits.

Nous avons donc apporté les précisions complémentaires sur notre documentation technique et commerciale pour les produits concernés, conformément aux recommandations formulées par le BEA-RI.

Nous nous tenons à disposition pour toute information complémentaire.